

Présidé par M. Jean BRAFMAN, Président de la Commission Démocratisation du STIF

*Etaient présents*

STIF	Mmes BRIEND, BLYT MM. MONNET, GUIMBAUD, SAINT-BLANCARD, ZIBAT, DESORMIERE
SNCF	Mmes THOVEX, LESAGE MM. MARGERIN, SAGAZAN, MOREAU
CG78	M. VAGNER
CPTP	M. PARMENTIER (représentant de la CRCI)
CA Val de Seine	M. DUBY
CA Arc de Seine	M. GASTAUER
CA Sud de Seine	M. LAGRANGE
Saint-Cyr-l'Ecole	MM. VERENNEMAN et HEMET
Rambouillet	M. LHEMERY
AUT	M. FAURE
UFC Que Choisir	M. BOYER

M. Brafman ouvre la séance en remerciant les représentants des collectivités, des associations et de la SNCF de leur présence. Il rappelle que la réunion fait suite à un premier comité de ligne tenu en décembre 2007.

### **1- Situation générale de la ligne**

Le STIF présente un premier diaporama sur l'actualité générale de la ligne et les grands chantiers engagés sur le matériel roulant, l'accessibilité, les pôles d'échanges, les parcs relais et l'amélioration du suivi de la régularité par le biais des nouveaux contrats avec les opérateurs.

Pour le matériel roulant, les investissements prévus dans le contrat STIF - SNCF (de l'ordre de 1 milliard d'euros), auxquels s'ajoute le Plan Impaqt (environ 200 M€), permettent d'envisager un parc entièrement neuf, récent ou rénové en Ile-de-France à l'horizon 2016. Sur la ligne, cela se traduit par le remplacement complet des matériels « petits gris » Z5300 par du matériel à 2 niveaux VB2N au plus tard courant 2013.

En ce qui concerne la régularité, si les résultats du réseau Montparnasse sont encourageants car supérieurs aux objectifs contractuels pour le premier semestre 2008, la SNCF a mis en place plusieurs séries d'actions pour maintenir le niveau de qualité de service : la profonde refonte des horaires au 14 décembre prochain implique une modification des habitudes du personnel de conduite et de maintenance. D'autre part, la saison automnale étant traditionnellement sujette aux patinages (pluie et feuilles mortes), la SNCF a engagé des opérations préventives d'égouttage et de sarclage, et recourt à un train nettoyant les rails par des jets à haute pression. Afin d'accélérer la remise en état des roues des rames victimes d'enrayage, la disponibilité des tours en fosse est maximale.

Cependant, la SNCF signale une croissance des actes de malveillance, en particulier dans la zone de Versailles à Trappes : les signaux d'alarme tirés abusivement ont augmenté de 12%, et les vols de câbles de 40%. Des actions coordonnées de la police ferroviaire et des moyens de sécurité locaux ont été engagées.

### **2- Evolution de l'offre au 14 décembre 2008**

Le STIF présente les orientations retenues pour le projet Transilien 2009 (cf. présentation correspondante jointe en annexe) : elle concerne trois réseaux et a nécessité deux années de travail avec la SNCF, RFF et les Régions limitrophes pour parvenir à un projet d'ensemble visant à structurer de façon lisible la desserte pour toutes les gares, assurer une meilleure fiabilité du service et répondre aux besoins identifiés en heures creuses, en soirée et le week-end. D'autre part, l'offre en été sera la même qu'en période scolaire, constituant un effort

financier important du STIF. La période de pointe a été le plus souvent élargie pour tenir compte de l'évolution des rythmes de travail, mais les capacités ferroviaires n'ont permis qu'un accroissement marginal du nombre de trains.

Le projet a permis d'accroître l'offre de 10% pour les trains Transilien, et de 14% pour les TER Centre de la ligne Paris – Chartres – Le Mans qui desservent Versailles et Rambouillet. Ce renforcement a été permis par une négociation entre le STIF et la Région Centre, et résulte d'un compromis entre les besoins de capacité pour les circulations Transilien de l'ensemble du réseau Montparnasse, et les attentes des voyageurs de Rambouillet et d'Eure et Loire (en particulier sur le temps de parcours vers Paris).

La SNCF souligne que le trafic sur le réseau Montparnasse connaît une hausse de près de 5% par an, qui peut s'expliquer à la fois par l'effet de la refonte des zones tarifaires mais aussi par des évolutions de fond de la mobilité des franciliens, puisque la fréquentation en contrepointe (vers Paris le soir, vers la banlieue le matin) comme en milieu de journée, tend à augmenter. De même, le fractionnement des congés impacte la fréquentation des trains en été, où on a pu constater des surcharges : la nouvelle offre prend en compte cette évolution des comportements.

En lien avec l'offre ferroviaire, le STIF a souhaité améliorer la desserte de rabattement par autobus, en associant les collectivités locales concernées, notamment à Versailles, Trappes, Rambouillet, et Saint Quentin en Yvelines (où le réseau garantirait en soirée les correspondances entre les trains et les autobus, en cas de retard du train).

### **3- Questions / Réponses**

L'AUT déplore l'horaire de la réunion peu compatible avec les obligations professionnelles, fait remarquer que le site transilien.com est régulièrement en dérangement et n'offre pas une interface très commode pour l'utilisateur.

La ville de Rambouillet demande si le développement des parcs à vélos permet une adaptation architecturale au contexte local. Le STIF rappelle que la maîtrise d'ouvrage relève du niveau local pour ces opérations.

La ville de Saint Cyr l'Ecole demande si les trains de/vers Rambouillet desserviront sa gare : la réponse est positive. Elle s'interroge également sur la création d'un ascenseur pour faciliter l'accès aux quais. Sur ce point, le STIF renvoie aux études en cours sur l'accessibilité.

La ville du Perray déplore l'écart de temps de trajet par rapport à la gare de Rambouillet. Il est également précisé que le projet de 3<sup>ème</sup> voie reste toujours en suspens.

Le STIF précise que Rambouillet et Versailles constituent les points de correspondance entre TER et Transilien, pour permettre une articulation entre relations rapides de longue distance et desserte fine du territoire. La desserte Transilien des communes du Perray, des Essarts-le-Roi et de Coignières est identique à celle de Saint Quentin en Yvelines en direction de Paris, et elle permet une correspondance de qualité vers la région Centre. L'infrastructure ferrée entre la Verrière et le Perray est effectivement réduite à 2 voies, contre 4 de part et d'autre de ce tronçon. Le projet de SDRIF ne mentionne pas expressément le projet d'une 3<sup>e</sup> voie, mais le STIF a demandé à RFF un diagnostic des points durs de capacité en Ile-de-France, et l'engagement d'études visant à proposer des alternatives permettant de dépasser ces contraintes (mesures d'exploitation, améliorations de l'infrastructure existante, ou projet d'infrastructure complémentaire, en fonction des besoins identifiés).

La ville de Rambouillet s'interroge sur l'attractivité de l'offre et sur les conséquences en termes de flux dans la gare de Versailles-Chantiers dont les accès à la passerelle sont engorgés, ainsi que sur les correspondances avec la liaison La Verrière – La Défense.

Sur les flux en gare de Versailles-Chantiers, la meilleure répartition des trains sur l'ensemble du réseau Montparnasse devrait permettre de mieux gérer les flux de voyageurs. Le projet de pôle vise également à améliorer les accès aux quais, et les conditions de la correspondance entre les trains, et avec les autobus.

Quant aux correspondances pour l'accès à La Défense, l'adaptation des horaires de cette desserte a été intégrée compte tenu des sections communes aux deux dessertes.

M. Parmentier demande si une communication est envisagée sur les tarifs des parcs relais. Le STIF précise que ce point relève des maîtres d'ouvrages locaux.

#### **4- Communication institutionnelle**

M. Monnet précise que le dépliant remis en séance sera diffusé dans les gares après les vacances de Toussaint et qu'un courrier du Président Huchon sera envoyé début novembre à l'ensemble des élus concernés. Les communes souhaitant intégrer la nouvelle desserte dans leurs bulletins municipaux peuvent contacter le cabinet du STIF pour disposer de toutes les précisions nécessaires. La SNCF annonce mobiliser ses équipes commerciales pour informer en amont les usagers : les fiches horaires « provisoires » seront diffusées début novembre.